

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – MOTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	23.09.2022	7h47	22.215	DDTE
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe UDC	Lié à (facultatif) : ad
Titre : Mobilité et approvisionnement électrique : soyons cohérents	
Contenu : Le Conseil d'État est prié de surseoir à tout projet et tout encouragement de projet de mobilité électrique, que cela soit envers les transports publics, la flotte de véhicules des services de l'État ou la mobilité individuelle, tant et aussi longtemps qu'un approvisionnement électrique sûr, abordable et aussi exempt que possible de CO ₂ ne sera pas garanti.	
Développement (obligatoire) : Dès cet hiver déjà, la Suisse risque de manquer d'électricité. La Confédération appelle l'ensemble de la population à faire des économies afin d'éviter des black-out prolongés. Le canton de Neuchâtel a par ailleurs édicté une série de recommandations à l'attention des communes et prévoit diverses mesures. Il serait dès lors cohérent de surseoir à tout transfert de la mobilité actuelle vers la mobilité électrique, tant et aussi longtemps qu'un approvisionnement électrique sûr, abordable et aussi exempt que possible de CO ₂ ne peut être garanti. La mobilité électrique contribue à une augmentation substantielle de la demande en électricité ; en cette période de crise et de rationnement, il est tout bonnement incompréhensible de continuer à l'encourager. En outre, les solutions « de secours » à ce jour envisagées par la Confédération pour pallier le manque possible d'électricité comprennent notamment des projets de centrales à gaz, qui génèrent quelque 443 g de CO ₂ par kWh (contre 6 g de CO ₂ par kWh pour une centrale nucléaire comme celle de Mühleberg, dont le démantèlement se poursuit, bien que nous sachions pertinemment que les risques de pénuries sont réels) (source des chiffres : Bilan GES de l'ADEME, janvier 2021). Idem pour la volonté du Conseil fédéral d'importer de l'électricité depuis l'étranger, notamment depuis l'Allemagne, qui va rouvrir ses centrales à charbon pour assurer son approvisionnement électrique ces prochaines années (1'058 g de CO ₂ par kWh). Notre canton se veut exemplaire en termes d'économie d'électricité, nous l'invitons dès lors à aller jusqu'au bout de cette idée.	
Demande d'urgence : NON	

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) : Niels Rosselet-Christ		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Roxann Durini	Arnaud Durini	Estelle Matthey-Junod
Quentin Geiser	Christiane Barbey	Grégoire Cario
Daniel Berger	Evan Finger	Damien Schär

Position du Conseil d'État

Le risque de pénurie d'approvisionnement énergétique de cet hiver est avéré et regrettable. Mais il ne faut pas perdre de vue l'objectif global visant zéro émission nette de CO₂, qui passe par une décarbonation de notre société, notamment du domaine des transports. La mobilité électrique est la plus efficace en matière d'émissions de CO₂, de bruit et de performance énergétique. Elle permet également de réduire la dépendance d'approvisionnement aux pays producteurs d'énergies fossiles.

Le Conseil d'État est convaincu que les mesures raisonnables de promotion de la mobilité électrique – individuelle ou publique – sont nécessaires. Il demande dès lors de rejeter cette motion.